



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

TERREBONNE, FIER PARTENAIRE DU MILIEU ASSOCIATIF

PLUS DE 7,3 M\$ REMIS AUX ORGANISMES EN 2016

TERREBONNE, LE MERCREDI 12 JUILLET 2017 – La Ville de Terrebonne vient de dévoiler son bilan annuel de soutien aux organismes du milieu pour la dernière année. C'est plus de 7,3 M\$ qui ont été distribués, en plus du soutien technique et professionnel et du soutien en bénévolat, preuve que la municipalité soutient plus que jamais le milieu associatif.

« La force du milieu associatif terrebonnien est un précieux atout pour notre communauté. Véritables partenaires de l'offre de services offerts aux citoyens, les organismes et les bénévoles qui y œuvrent ont un impact direct sur la qualité de vie qu'on retrouve à Terrebonne », de dire le maire Stéphane Berthe.

Ainsi donc, 256 organismes ont été actifs sur le territoire l'an passé, dont 187 ont été reconnus. Y sont actifs quelque 6 100 bénévoles et près de 70 000 membres et participants. Parmi les organismes reconnus, Terrebonne dénombre maintenant 52 organismes sportifs, 16 culturels, 76 communautaires et 43 sociocommunautaires.

Avec ses différentes Politiques de soutien à la vie associative, la Direction du loisir et de la vie communautaire, via son Service de soutien à la vie associative, a aidé les organismes de différentes manières. Ainsi donc, la Ville a géré près de 9 000 réservations de plateaux totalisant près de 40 000 heures d'utilisation et plus de 200 demandes de transport de matériel. Avec les treize programmes de soutien financier, le soutien financier en dépenses locatives, les mandats, ententes et protocoles, on parle d'une somme totale de 7,3 M\$.

En plus du soutien financier, du soutien technique et professionnel est aussi offert. Ainsi, de l'accompagnement divers est proposé aux conseils d'administration, allant de l'animation à la résolution de conflits ou du support à la rédaction de chartes et politiques. Un service d'aide à la promotion est aussi offert par l'entremise des différentes plates-formes de communication municipale (Cahier loisir et vie communautaire, babillards électroniques, affichage dans les immeubles, etc). À cela, s'ajoutent les différents ateliers, conférences ou conseils de formation.

Différents moyens sont aussi mis en place pour soutenir l'action bénévole comme la traditionnelle Fête des bénévoles, la conférence de la Semaine de l'action bénévole, un programme d'assurances pour les bénévoles, un programme « bénévole d'exception » et un programme de supervision et de filtrage des bénévoles. Rappelons que la Direction du loisir et vie communautaire compte quatre ressources au sein de son Service de soutien à la vie associative afin de soutenir le milieu communautaire.

« La Ville a fait l'engagement, il y a plus de 10 ans, de soutenir les organismes du milieu et nous entendons le renouveler et le bonifier pour encore de nombreuses années. Des annonces seront faites en temps opportun, mais il est d'ores et déjà dans nos plans de procéder à la mise à jour de nos politiques de reconnaissance et de soutien, afin de continuer à répondre adéquatement au milieu et à nos concitoyens », de conclure, M. Berthe.

-30-

Source :
Maïka Bernatchez
Conseillère en communication
Direction des communications
Ville de Terrebonne
450 961-2001, poste 1147

Info :
Sébastien Marcil
Coordonnateur médias sociaux
Direction des communications
Ville de Terrebonne
450 961-2001, 1590